

Nyon

Faut-il sauver les œuvres d'art intégrées aux bâtiments publics?

Une sculpture a trouvé refuge sur un giratoire, une fresque risque de disparaître. Nyon s'interroge sur la conservation des œuvres du passé

Madeleine Schürch

Peut-on impunément mettre au rebut une œuvre d'art qui avait été commanditée par les autorités pour orner un bâtiment public? La question taraude pour la deuxième fois les élus nyonnais, à l'heure des grands chantiers de reconstructions des écoles.

En février dernier, la conseillère communale Florence Darbre montait au créneau pour sauver une œuvre de Bernard Bavaud. Car la construction d'un nouveau bâtiment scolaire impliquait la destruction de la fontaine monumentale que cet artiste avait réalisée il y a trente ans pour orner le préau de l'école. Estimant que cette sculpture méritait d'être conservée, elle avait obtenu le soutien des élus pour obliger la Ville à lui trouver un nouveau piédestal. Résultat: l'œuvre a finalement trouvé refuge sur le giratoire de l'Hôpital. Pour un coût de 50 000 francs, alors que sa démolition n'aurait coûté que 25 000 francs.

Une fresque à sauver

Il y a dix jours, rebelote. L'élue repartait en guerre pour sauver une fresque de Walther Grandjean, alias Bodjol (1919-2006), un maître verrier et peintre qui a aussi réalisé un vitrail pour le Théâtre de Marens. Elle orne depuis 1957 un mur de brique d'une école primaire, dont la démolition vient de commencer. «Il est dommage de détruire ces œuvres du passé, d'autant plus si, à l'époque, elles ont fait l'objet d'un concours. Il existe aujourd'hui des techniques pour conserver une œuvre murale», estimait la conseillère.

Trop tard, a répondu le municipal des Bâtiments, Claude Uldry. Mais il a admis qu'un recensement de ces œuvres serait utile pour savoir ensuite qui doit décider de leur sort. Le Conseil a finalement voté une résolution pour tenter un sauvetage, mais pour autant que cela ne retarde pas les travaux.

Patrimoine



Né à Nyon, Walther Granjean, dit Bodjol, maître verrier et peintre, a laissé une œuvre protéiforme, dont cette fresque qui orne l'École de Marens-Couchant. LDD



Une fresque en céramique d'Edouard Chapallaz orne le Théâtre de Marens.



La sculpture de Bernard Bavaud a été démenagée sur un rond-point.



La Ville privilégie l'art intégré, comme cette œuvre éphémère de Virginie Otth.

La règle du bon sens

«Une œuvre est souvent pensée pour un lieu, donc la déplacer remet en question sa conception, d'autant plus si elle était liée à un concours», relève Philippe Kaenel, professeur d'histoire de l'art à l'Université de Lausanne. Il est, selon lui, difficile de tracer des règles en la matière.

«La conservation d'une œuvre dépend d'une part de la notoriété de l'artiste concerné, qui est grande en ce qui concerne Bodjol, et d'autre part de la rareté ou du caractère significatif de ce décor dans l'histoire des monuments.» Il faut aussi tenir compte du facteur juridique, puisqu'il y a souvent un contrat

passé avec l'artiste. Si ce dernier cède son droit économique sur l'œuvre, «il conserve son droit moral, qui court du vivant de l'artiste et encore septante ans après sa mort».

Mais, Philippe Kaenel – consulté en 2011 lors de la polémique autour de la fresque de Jean Lecoultré, que l'Octogone de Pully voulait recouvrir d'un panneau – estime que le bon sens doit primer en fonction de la rareté de l'œuvre et du prix à payer, bien souvent trop élevé, pour conserver un objet. «Le bon réflexe, c'est au moins de le documenter, en le photographiant sous tous ses angles.»

«Quand c'est possible d'enlever et de conserver une œuvre du passé, c'est bien de le faire. Mais il faut que cela ait un sens», estime Monique Voëlin, cheffe du Service de la culture. La fresque de Bodjol, même si elle n'est plus au goût du jour, aurait certes mérité d'être sauvée, mais, vu la situation, une documentation photographique devrait suffire à en garder la mémoire.

«Là où c'est pertinent»

«Aujourd'hui, l'idée n'est plus de monumentaliser une œuvre mais de la faire vivre dans un contexte donné. De la mettre là où c'est pertinent», explique Monique Voëlin, en rappelant que la Ville avait refusé une motion du PS demandant la création d'un pourcent culturel. La future école du Reposoir sera dotée d'une œuvre

flottant sur le bassin de rétention du parc, celle du Couchant sera sertie, dans son préau, d'une sorte de marelle artistique. «Si, dans cinquante ans, on devait à nouveau démolir, récupérer ces catelles pour les mettre ailleurs n'aurait pas de sens», estime la responsable de la culture.

Responsabilité publique

Pour le peintre nyonnais Bernard Garo, dont des pièces ornent le hall du bâtiment des SI ou encore le pont du métro lausannois, les œuvres doivent être respectées à long terme. «Car les artistes sont des témoins de leur temps, de la société. C'est une responsabilité publique que de les conserver, d'autant plus qu'une œuvre publique est, en soi, déjà une reconnaissance de la qualité d'un artiste.»

Plus besoin d'aller à la déchetterie le samedi

Une start-up basée à Rolle lance un nouveau service: elle propose de trier vos déchets recyclables et de les apporter à la déchetterie

Certains trient soigneusement leurs déchets sans rechigner, et prennent même du plaisir à les amener à la déchetterie, devenue un lieu de rencontre sympathique. Mais d'autres considèrent cela comme une corvée et une perte de temps, surtout le samedi. C'est cette catégorie de clients qu'Antoine Domahidy veut toucher. Patron d'Ouidoo SA, une start-up qui propose une panoplie de petits boulots à domicile (nettoyage, bricolage, jardinage...), il lance un nouveau service dans la région de Rolle le 1^{er} décembre.

«La corvée de la déchetterie, c'est un sujet de conversation qui revient régulièrement avec notre clientèle, tant chez les particuliers que chez les commerçants et artisans, relève Antoine Domahidy. Tout le monde n'a pas envie de perdre son temps avec ça.» Pour être certain que son idée allait répondre à un besoin, le patron d'Ouidoo a présenté son concept lors de l'inauguration de la Grand-Rue de Rolle. Les retours l'ont conforté dans son idée.

«Aujourd'hui, nous avons une conscience écologique. Il fallait donc trouver le moyen de satisfaire cette conscience sans les contraintes du tri et du déplacement à la déchetterie», poursuit l'entrepreneur rollois. Sa cible prioritaire, ce sont donc ceux qui mettent tout dans les sacs taxés. «Ces gens préfèrent payer davantage qu'accomplir cette corvée, mais ils regrettent quand même un peu de ne pas avoir un comportement écologique», analyse Antoine Domahidy.

Le concept est le suivant: Ouidoo met à disposition des clients deux bacs à déchets. L'un pour le papier et le carton, l'autre, dénommé «Fourtou», pour tous les autres déchets recyclables (PET-PE, plastiques, conserves, alu, verre, piles, ampoules...). L'entreprise passe une ou plusieurs fois par mois pour vider les bacs, selon les besoins des habitants, puis trie les déchets récoltés et les amène à la déchetterie privée de Lavigny.

Les intéressés peuvent s'abonner. Il y a une taxe de mise en service de 60 francs et l'abonnement coûte 136 francs pour un ramassage une fois par semaine, ou 40 francs pour une fois par mois. Communes desservies au début: Rolle, Mont-sur-Rolle, Perroy, Tartegnin, Gilly, Bursins, Bursinel, Essertines et Féchy.

Y. M.

Tout sur Cendrars

Nyon Connaissance 3 accueille vendredi, à 14 h 30, Christine Le Quellec Cottier, professeur à l'UNIL, pour une conférence sur «Blaise Cendrars: une vie construite comme un livre». Elle évoquera les poésies, romans, reportages et Mémoires du grand écrivain d'origine neuchâteloise. M.S.

Concert du Cœur

Morges Dimanche, le temple de Morges accueillera à 17 h le Concert du Cœur, qui sera donné au profit d'une association de la région. Sur scène, le public pourra retrouver les chœurs mixtes La Récréation et La P'tite Récré. A noter aussi la présence du groupe Fiddlefree ainsi que du chœur Sinfonietta. L.B.

Il a dit

«On ne crie pas assez fort»



Stéphane Python
Le président du HC Nyon, sur NRTV, s'exprime sur le projet de patinoire, qui peine à se concrétiser dans le district

Morges

En famille aux halles CFF

Le Family Village prend ses quartiers aux halles CFF de Morges pour la cinquième année consécutive. Samedi, dimanche et le 28 novembre, de 10 h 30 à 18 h, les familles pourront profiter d'une foule d'activités, dont une quinzaine gratuites. Peinture, grimpe, balade à dos de poney, chasse au trésor ou encore bubble football, la variété des propositions devrait combler petits et grands. Une scène accueillera des spectacles, dont celui de Mistigri le clown magicien. Informations complètes sur www.familyvillage.ch. J.K.

La solidarité porte ses fruits à Chevilly

Les fonds récoltés lors de la course populaire organisée cet été en faveur de deux enfants handicapés ont permis de concrétiser certains projets

Cet été, un incroyable élan de solidarité avait fédéré les habitants de la région de Chevilly autour de Yanis Oulevay et de Marilou Rouiller, deux enfants du village lourdement handicapés. Pour soutenir les familles et le handicap au sens large, la course populaire MYrun4help s'est déroulée fin août. Forte de 500 participants, elle a permis de récolter 25 000 francs.

Aujourd'hui, cette levée de fonds déploie ses premiers effets. Grâce à une enveloppe de 10 000 francs, les parents de Yanis vont entreprendre les travaux de transformation de leur maison. Cette dernière n'est pas adaptée à la chaise roulante de leur fils de 4 ans, né infirme moteur cérébral. Dans un premier temps, ils vont s'attaquer aux alentours du domicile familial pour pouvoir prendre en charge Yanis directement sur le pas de la porte.

Quant aux Rouiller, ils souhaitent trouver des solutions adaptées pour continuer à faire des activités en famille, malgré le handicap de Marilou. La petite fille de

9 ans est atteinte de trisomie 21, couplée à une maladie rare qui l'empêche de parler. Grâce aux 8000 francs récoltés, ils vont pouvoir acheter un vélo biplace adapté à leur fille.

Enfin, la Fondation de Vernand, où Marilou et Yanis se rendent à l'école, a reçu un chèque de 7000 francs. Ce don va lui permettre de reconduire ses ateliers de médiation animale visant à favoriser le lien entre des ânes et les enfants. L'année prochaine, ce sera une autre institution spécialisée qui recevra une partie des bénéfices de la course, dont la 2e édition aura lieu le 11 septembre 2016. L.B.